

SEJOUR AUVERGNAT

DU 10 AU 14 JUIN 2024



LUNDI 10 JUIN 2024 : GRENOBLE – MUROL

Départ en autocar de **Grenoble** vers 8h00 en direction de l'Auvergne en passant par **Le Puy En Velay** . visite de **Polignac** et son neck surtseyen.

Chilhac et ses orgues

Pique-Nique tiré des sacs

Le Mont Bar prèce d'ALLègre (3km AR et 160 m de dénivelé).

Vers 19h00 - Arrivée à **CHAMBON SUR LAC** Installation à l'**hôtel BELLEVUE** , à votre demande.
Dîner et logement à l'hôtel.

Du MARDI 11 AU JEUDI 13 JUIN 2024 :

Séjour en demi-pension à l'hôtel .

FAURE TOURISME SERVICE GROUPES ISERE

1 place de la Gare
38000 **GRENOBLE**
Tel : 04.38.02.16.60

BP 84- ZI des Vallons
38353 **LA TOUR DU PIN CEDEX**
Tel : 04.74.97.42.44

ZC La Baronnie – 353 c rue E. Cretet
73300 **LE PONT DE BEAUVOISIN**
Tel : 04.76.37.03.33

sce-groupegrenoble@faure-tourisme.fr

sce-groupeitp@faure-tourisme.fr

RESPONSABLE : Dominique De Almeida 06.76.72.76.10 dominique.dealmeida@faure-tourisme.fr

Autocar à disposition pour visites locales organisées par vos soins dans la limite de 500kms pour la totalité du séjour et une amplitude horaire journalière de 10h (par exemple départ le matin à 9 h retour à 19h au plus tard) .Tout dépassement sera facturé.
Les frais de parking éventuel pendant les excursions seront à votre charge .

Programme des visites prévues organisées par l'atelier Paléo

Mardi :

- Matin : **Vallée de Chaudefour**; sources minérale et gazeuse; **Dent de la Rancune** ;**Maison du Parc** pour les uns et rando vers les crêtes du Sancy pour les courageux!
- *Pique-nique fourni par l'hôtel à votre charge*
- Après-midi : **Lac Pavin et Puy de Monchal**
Visite du village de **Besse et Saint Anastaise**

Mercredi

- Matin : **Roches Tuilliere et Sanadoire**
Puy de la Vache
lac d'Eydat barré par la coulée du puy de la Vache
- *pique nique à Orcival (église romane) fourni par l'hôtel à votre charge*
- Après-midi **La Bourboule et la Banne d'Ordanche** (petite rando)

Jeudi

- **Lacs de la Gaudivelle**
- **Village de Brion** et sa butte
- *pique-nique fourni par l'hôtel à votre charge*
- **la roche Nité** (petite rando)
- Le **site troglodytique de Jonas**

VENDREDI 14 JUIN 2024 : RETOUR

Petit déjeuner à l'hôtel.

8h00 Départ pour votre itinéraire retour en passant par **Gergovie**

Et la faille de la Limagne – Clermont Ferrand

pique-nique fourni par l'hôtel à votre charge

Arrivée à **Grenoble** vers 20h00 au plus tard.

Nos conditions tarifaires

TARIF PAR PERSONNE

- **659 € sur la base de 25 participants minimum (géologue inclus)**

■■■ CE PRIX COMPREND :

- Le transport aller-retour en autocar de Grand Tourisme au départ de Grenoble.
- L'hébergement 4 nuits à l'hôtel Bellevue à Chambon/lac à votre demande, base chambre double
- La demi-pension à l'hôtel (petit déjeuner et dîner)
- Les boissons : ¼ de vin aux dîners
- Les taxes de séjour.
- L'autocar Grand tourisme à disposition pour les visites organisées par vos soins sur place dans la limite de 500 km et une amplitude horaire de 10h par jour

- Une gratuité géologue
- L'assurance Assistance-rapatriement.

■■■■ CE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le supplément chambre individuelle : 150 € par personne pour les 4 nuitées (en demande et dans la limite des disponibilités)
- Les repas non mentionnés au programme : déjeuners pique-nique fournis par l'hôtel et à régler par vos soins sur place
- Les frais de parking éventuel de l'autocar pendant les excursions
- Coût du kilomètre supplémentaire 4.50€ /km
- L'assurance multirisque- annulation protection sanitaire : 30 € par personne. (Minimum de 10 personnes à souscrire pour ce tarif groupe- en deçà de 10 personnes =39€/personne)
- Les extra et dépenses personnelles.
- Toutes prestations non mentionnées dans "ce prix comprend".

!!!!!!! * ce devis a été établi le 14 février 2024 selon les conditions économiques en vigueur ce jour. Il reste sous réserve d'augmentation de la part de nos prestataires de service, de la fluctuation du taux de change, du coût du pétrole, et sous réserve de disponibilités lors de votre réservation. Ce devis n'a fait à ce jour l'objet d'aucune réservation ferme.

La partie transport du devis a été établie en fonction des éléments que vous nous avez fournis ; elle reste modulable en cas de modifications ou de précisions complémentaires. Aucune réduction ne sera accordée pour un kilométrage inférieur aux prévisions du devis.

OPTION A L'HOTEL BELLEVUE - 1^{er} mars 2024

Information sur conditions d'annulation :

Toute annulation totale, partielle de participants doit être communiqué par le CLIENT par écrit à l'AGENCE. La date d'annulation retenue est la date de réception par l'AGENCE de cet écrit.

6.1 Annulation totale de l'opération par le CLIENT

Si le CLIENT annule totalement le voyage pour quelque raison que ce soit, il s'engage à payer à l'AGENCE, à titre de frais d'annulation :

De la réservation à plus de 60 jours du départ : les acomptes versés

De 60 à 31 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage

De 30 jours au jour J : 100% du montant total du voyage

Une annulation de plus de 25 % des passagers inscrits est considérée comme une annulation totale du groupe.

6.2 Annulation individuelle des participants

Toute annulation individuelle d'un participant entraînera d'une part le paiement par le CLIENT des frais d'annulation ci-après et d'autre part une révision du prix du voyage du fait de la modification du nombre total de participants susceptible de générer un complément de prix .

L'annulation d'une personne inscrite en double à partager génère la facturation d'un supplément chambre individuelle.

Frais pour annulation individuelle :

En cas d'annulation, les frais suivants seront retenus :

Plus de 30 jours avant le départ : 60 € par personne (non remboursable) + montant de l'assurance annulation si souscrite

De 30 à 21 jours avant le départ : 25 % du montant global du voyage

De 20 à 8 jours avant le départ : 50 % du montant global du voyage

De 7 à 5 jours avant le départ : 75 % du montant global du voyage

A moins de 5 jours du départ : 100 % du montant global du voyage

Aucun remboursement ne peut intervenir si le client ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés sur sa convocation ou son programme ou s'il ne peut présenter les documents de police ou autres exigés pour son voyage. Le défaut d'enregistrement au lieu de départ du voyage occasionné par un retard de préacheminement aérien, ferroviaire, maritime ou terrestre quelle que soit la cause n'est pas exonéré de frais d'annulation et n'implique pas la responsabilité de l'organisateur.

BULLETIN D'INSCRIPTION :

VOYAGE : SEJOUR AUVERGNAT

du 10 au 14 juin 2024

NOMBRE DE PERSONNES

NOM.....PRENOM.....

NOM.....PRENOM.....

NOM.....PRENOM.....

NOM.....PRENOM.....

Supplément chambre individuelle 150€ / personne oui non

SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE ANNULATION -PROTECTION SANITAIRE oui non

ADRESSE.....

.....

TEL

@.....

accompagné d'un chèque d'acompte de 200 €

+ 30 € assurance annulation si souscrite

A RETOURNER AVANT LE 1^{ER} MARS 2024